



Contrat de travail non respecte

Par **sirelle**, le **19/07/2009** à **04:55**

Bonjour, je travaille come aide a domicile. J'ai un contrat initial (pas de CESU) qui prévoit des horaires allant de 9h à 16H30 du lundi au vendredi. aucun salaire n'est mentionné. ce contrat mentionne la definition de mon poste (en cdi). MON SALAIRE EST IRREGULIER mais me parait juste. TOUTEFOIS, un avenant au contrat vient modifier mes horaires soit 9H - 18h du lundi au vendredi pour 1100 euros net /mois! na aucun moment et ce jusqu a mon licenciement je n'ai atteint ce montant car des heures ont été supprimées par mon employeur et il considere que je suis payée pour les heures travaillées (ne paie pas la majoration des heures supp) pourquoi avoir fait un contrat alors??? que doit il me payer. MERCI POUR CELLES ET CEUX QUI PRENDRONT LE TEMPS DE ME LIRE!!